

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 17 juillet 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-sept juillet à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mr André VOLLE Président du CCAS.

Date de convocation : 08 juillet 2014

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 7 votants : 7

Présents : MM VOLLE- CROZIER – PIQUEMAL – RAMUS – LEBRAT – ACHOUR - LASCOMBE

Excusés :

Absents : M GENDRON - BONBRUN

Mme Marie-Christine RAMUS a été élue secrétaire.

Objet : Election du Vice-Président.

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L.123-6 ;

Le Maire, Président du CCAS, expose au Conseil d'Administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un Vice-Président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Sont candidats : Mme Catia PIQUEMAL
Mme Christiane CROZIER

Le Conseil d'administration procède à l'élection du Vice-Président au scrutin secret.

Mme CROZIER ayant obtenu quatre voix est élue vice-Présidente du CCAS d'ALBA LA ROMAINE.

A. J

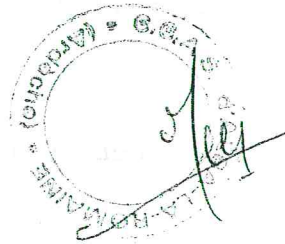
2013/038

Détail du vote :

- Nombre de votants : 7
- Nombre de suffrages nul : 0
- Nombres de suffrages exprimés : 7
- Suffrages obtenus :
 - o Catia PIQUEMAL : 3 voix.
 - o Christiane CROZIER : 4 voix.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 17 juillet 2014.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 18 juillet 2014
LE PRESIDENT
André VOLLE



REÇU A
LA PREFECTURE LE

06 AOUT 2014